

Les conditions de location et les conditions d'application de l'assurance ainsi que les exclusions

La Caution est fixée à 900€. Elle sera annulée 24h au maximum après la restitution du véhicule loué. Des frais seront imputés sur la caution suivant l'état au retour du véhicule, le niveau de carburant, sinistres etc...

Le véhicule loué aura le plein de carburant et sera restitué à l'identique. Auquel cas une pénalité de 50€ en plus du complément de carburant vous sera facturé. Il en va de même concernant la propreté du véhicule. Les frais suivants s'appliqueront :

Lavage extérieur : 35€ lavage intérieur : 35€ (15€ facturés en plus par lavage si véhicule très sale).

Le ou les conducteurs identifiés si dessus doivent justifier d'au moins 3 ans de permis de conduire. Ne pas avoir fait l'objet de sanction pénale ou administrative (pour alcoolémie / suspension ou annulation de permis / délit de fuite) au cours des 5 dernières années. Ne pas avoir fait l'objet d'une résiliation (pour fausse déclaration / sinistralité / non paiement de primes) au cours des 3 dernières années.

Ce ou ces derniers doivent respecter le code de route, ainsi que les règles de sécurité. Il est interdit de conduire sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants.

Il est strictement interdit de prêter le véhicule.

Le Client déclare louer, sous son entière responsabilité. Le client utilisera le véhicule loué avec soin, réglera tous frais, amendes et dépenses pour toutes infractions à la circulation, aux stationnements, etc... Le client n'est pas autorisé à effectuer de réparation sur le véhicule à l'exception des frais suivants : crevaison, détérioration pneumatique.

Les garanties d'assistance

Le locataire est couvert en formule tout risque via l'assurance OCEALIZ.

- Responsabilité civile avec franchise
- Défense
- Vol et incendie avec franchise
- Bris des glaces avec franchise
- Dommages tous accidents avec franchise
- Protection juridique
- Contrat Assistance 24/24

Les modalités et frais de pénalité liés à la restitution

Le rendez-vous de restitution sera validé et accepté entre les deux parties, le jour de la prise du véhicule. Toutes modifications d'horaires devront uniquement être validées par le propriétaire en fonction de son activité et sans frais.

Pour toutes autres modifications voir directement avec le propriétaire au minimum 48h avant le jour de restitution.

Le jour de restitution, le véhicule sera identique au jour de prise en charge (laver, aspirer, plein fait etc...).

En cas de prolongation, les jours supplémentaires seront facturés à la date de la modification.

Restitution anticipée,

Le locataire désigné sur le contrat établi et conclu entre lui-même et la société ILEOCAR ne pourra demander un remboursement ou une compensation financière sur une éventuelle restitution anticipée du véhicule loué.

Autres

Les sièges autos sont gracieusement prêtés. 20€/sièges seront imputés suivant l'état de retour du ou des sièges autos. (10€ pour un rehausseur)